

LES SEMENCES PAYSANNES
La clé de la survie en Amérique latine

Sommaire

Réseaux et alliances

Partage de connaissances et mobilisation page 4

Alliance « Semillas de Identidad »

au Nicaragua page 7

Les banques de semences paysannes

Pour la conservation et la promotion des semences locales page 11

Les semences paysannes

Une réponse au changement climatique page 17

Les systèmes participatifs de garantie (SPG)

Ou comment assurer la qualité des semences en Colombie page 18

Perspectives

..... page 23

Crédits photos : Luis A. Guzmán, Viviana Sánchez et SWISSAID



Introduction

Les semences relèvent du patrimoine collectif des peuples. Au fil de milliers d'années de travail, les paysans et communautés autochtones du monde entier ont créé, grâce à la reproduction, à la sélection et à l'échange, une incroyable variété de ressources phytogénétiques. Cette diversité garantit notre alimentation à long terme et permet aux plantes, et donc à notre agriculture, de s'adapter à l'évolution des conditions environnementales. Un aspect particulièrement important compte tenu du changement climatique.

Or, cette diversité de semences est menacée : selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 75 % de l'ensemble des variétés ont été perdues dans le monde ces cent dernières années. Alors qu'elle était autrefois du ressort des paysans, la production de semences se retrouve de plus en plus sous la mainmise de grandes multinationales, qui dictent ce qui se passe dans nos assiettes. Elles utilisent les brevets pour privatiser les ressources génétiques et contaminent les semences paysannes avec leurs variétés génétiquement modifiées¹. Seules trois multinationales agro-alimentaires contrôlent désormais plus de 60 % du marché international des pesticides et des semences. Cette concentration de pouvoir et leur lobbying efficace leur donnent une influence

de plus en plus grande sur l'agenda politique. Sans impliquer ni informer les paysans concernés, les pays adoptent des lois restrictives sur la protection des semences et des variétés qui servent principalement l'industrie des semences et limitent la libre circulation des semences paysannes.

De plus en plus conscientes de ce problème, les communautés paysannes du monde entier s'efforcent de garder la main sur la production de notre alimentation et de limiter la perte de l'agrobiodiversité. La Colombie et le Nicaragua utilisent la campagne « Semillas de Identidad », soutenue par SWISSAID, pour préserver et promouvoir les semences traditionnelles, produites par des paysans et adaptées aux conditions environnementales locales. Cette campagne garantit aux familles de paysans un accès à des semences locales de grande qualité, préserve leur autonomie de production et apporte ainsi une contribution importante à la souveraineté et à la sécurité alimentaires. Dans cette brochure, SWISSAID présente des initiatives en faveur de la conservation et de la promotion de la diversité des semences, qui, particulièrement en période de changement climatique, s'avèrent riches en enseignements pour une agriculture écologique durable allant au-delà des frontières nationales.

¹ Semences paysannes : variétés traditionnelles, locales et autochtones, et variétés à pollinisation ouverte cultivées localement depuis de nombreuses années.

Réseaux et alliances : partage de connaissances et mobilisation

Avec la campagne « Semillas de Identidad », SWISSAID, le Nicaragua et la Colombie ont créé un instrument commun dédié à la conservation et à la promotion des semences paysannes et de l'agrobiodiversité. Un des objectifs clés de cette initiative concerne la mise en place de plusieurs réseaux de gardiens de semences², qui ont pour mission de conserver, propager, distribuer et reproduire différentes variétés de semences et d'assurer le partage de connaissances à leur sujet. Les activités de ces réseaux sont étroitement liées aux banques de semences paysannes³ décrites au chapitre suivant, qui organisent le prêt, l'échange et la vente de semences paysannes, définissent des normes de qualité pour la production et le stockage, et instaurent des systèmes participatifs de garantie (SPG). Au niveau national, ces réseaux s'associent

pour former des alliances politiques puissantes qui se portent garantes des semences paysannes.



La stratégie des réseaux :

1. La première étape consiste à **regrouper les gardiens de semences** dans des réseaux locaux et à créer des banques de semences communautaires.
2. Les paysans organisés en réseaux et en banques de semences définissent leurs propres **objectifs et principes**.

Objectifs : conservation, échange, multiplication des semences paysannes, hiérarchisation des variétés, coordination, communication et planification du travail.

Principes : culture et stockage agro-écologique, c'est-à-dire sans pesticides, garantie de la souveraineté alimentaire, préservation et promotion de la diversité génétique, libre échange des semences paysannes, protection des ressources naturelles et des savoirs traditionnels.



3. **Recensement et inventaire** des semences paysannes à travers les réseaux en collaboration avec les familles de paysans : enregistrement et évaluation réguliers et standardisés ou étude pour répertorier les variétés présentes dans les familles et la communauté villageoise. Ce processus donne un aperçu des semences existantes et de la préservation de la diversité génétique. Pour certaines cultures, une enquête pertinente peut être coordonnée au niveau national. Par exemple, 400 variétés de maïs ont été identifiées en Colombie, dont 60 % sont rares ou déjà perdues.
4. **Caractérisation participative** de variétés communes : les propriétés physiologiques et écologiques des variétés et les caractéristiques distinctives sont enregistrées. Les connaissances sur les variétés, telles que le goût, la durée de conservation, le cycle de production, le rendement et l'adaptabilité aux conditions climatiques, sont collectées et mises à disposition.
5. **Diagnostic communautaire** : fait suite à l'inventaire et vise à développer des stratégies de conservation et de promotion des semences existantes. Il porte par exemple sur la planification de la production, le stockage et la qualité des semences, l'achat et la vente, y compris la détermination des prix et le risque de contamination par des variétés génétiquement modifiées.



² Gardiens de semences : ont pour mission de connaître, conserver et sélectionner les variétés locales et de contribuer ainsi à la diversité des semences. Ils échangent les semences et diffusent les connaissances. Ils occupent ainsi une position particulière dans leur communauté (auparavant, chaque paysan était également un gardien de semences).

³ Banques de semences paysannes : lieu où les semences paysannes sont conservées, stockées, échangées, prêtées et vendues. Lieu décentralisé, organisé au niveau du village et qui fournit aux familles de paysans des semences paysannes de haute qualité.

6. **Récupération, conservation, reproduction, propagation et distribution :**

Les gardiens de semences sélectionnent leurs propres variétés ou soutiennent d'autres gardiens de semences. De nouvelles variétés sont cultivées. Des campagnes sont menées dans le but de propager chaque année une variété donnée au sein d'un réseau et d'y sensibiliser le public. Ces campagnes peuvent notamment inclure des alliances avec des restaurants et des supermarchés, des projets de recettes et des opérations de relations publiques. En outre, des bourses d'échanges de semences sont organisées au niveau local et régional pour permettre aux paysans de présenter leurs propres semences et de les échanger. Mais la vente de semences paysannes est également importante et contribue à la stabilité économique.

7. **Lobbying politique pour la reconnaissance et la protection des semences locales.**

La campagne « Semillas de Identidad » forme, avec d'autres organisations, une alliance semencière nationale qui se fait entendre politiquement au niveau local, régional et national à travers diverses actions. L'Alliance participe notamment à l'élaboration d'initiatives politiques et de lois visant à promouvoir les semences paysannes. Une autre stratégie clé consiste à convaincre les communautés de se déclarer « territoire sans OGM » afin de mettre un terme à la propagation des semences génétiquement modifiées.

Les réseaux de semences en chiffres (2018)

	Nicaragua	Colombie
Réseaux régionaux	5 régions (270 villages)	15
Régions impliquées	12	10
Organisations locales	72	67
Gardiens de semences	160	400
Banques de semences paysannes	410	76
Familles impliquées	7000	3900



L'Alliance « Semillas de Identidad » au Nicaragua



L'Alliance s'appuie sur des organisations nationales et locales, paysannes ou issues de la société civile ainsi que sur les 410 banques de semences communautaires et leurs réseaux régionaux. Elle s'attache à faire le lien entre la question des semences paysannes et un large éventail de sujets pour atteindre différentes organisations, à coordonner les actions existantes et à initier un processus d'apprentissage commun. Outre les semences, ses priorités incluent la souveraineté alimentaire, l'agroécologie, les risques du génie génétique dans l'agriculture, la biodiversité, une consommation saine et la transparence envers les consommateurs.

L'Alliance est représentée dans douze des régions du pays par des sections

indépendantes, dont les membres sont issus d'organisations locales. Cet ancrage local et régional est très important pour le lobbying politique, car l'expérience pratique qu'il apporte donne de la crédibilité à l'Alliance. Les sections disposent de représentants qui font le lien avec le groupe de coordination national de l'Alliance. Des plans d'action annuels au niveau régional et national sont élaborés et mis en œuvre par les organisations locales, avec la participation des paysans.

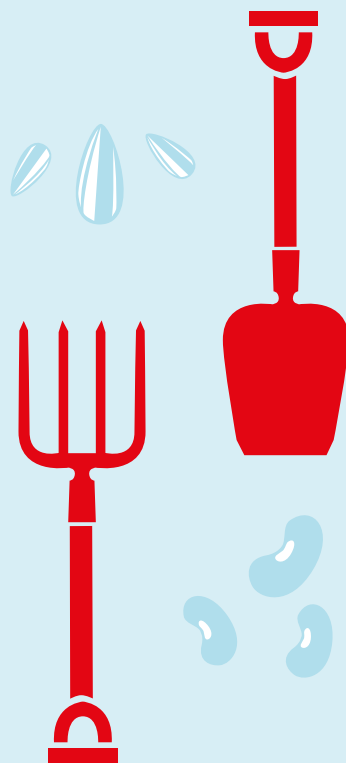
L'Alliance intervient dans différents domaines d'action, dont la promotion des semences paysannes et de l'agroécologie, la mobilisation des parties prenantes, la communication et le lobbying politique fondé sur des preuves.

Domaines d'action de l'Alliance « Semillas de Identidad »



Promotion des semences paysannes :

- Création d'un inventaire national des semences paysannes en collaboration avec la PCaC-UNAG (Organisation agricole nationale) et les paysans. Cela a permis de constater une très grande diversité, mais aussi une érosion génétique. De nombreuses variétés étaient sur le point de disparaître. Dans de nombreuses régions, il n'y avait plus de semences paysannes.
- Les variétés en voie de disparition ont été propagées par les paysans affiliés à l'Alliance et les banques de semences communautaires.
- 85 variétés paysannes de haricots et de maïs issues de 45 villages, c'est-à-dire cinq communautés, ont été étudiées en collaboration avec l'Universidad Nacional Agraria de Nicaragua.
- Culture, par les paysans, de variétés nouvelles et améliorées, issues de semences paysannes.
- Des directives pour la production agroécologique de semences de maïs et de haricots ont été élaborées afin de promouvoir la production de semences de qualité et l'accès à ces semences par les familles de paysans.



Mobilisation pour l'échange des semences et des connaissances :

- Organisation d'ateliers et de forums au niveau communautaire, régional et national.
- Bourses d'échanges de semences nationales et régionales et marchés de produits agroécologiques.
- Organisation de caravanes pour faciliter les échanges entre les organisations de paysans.

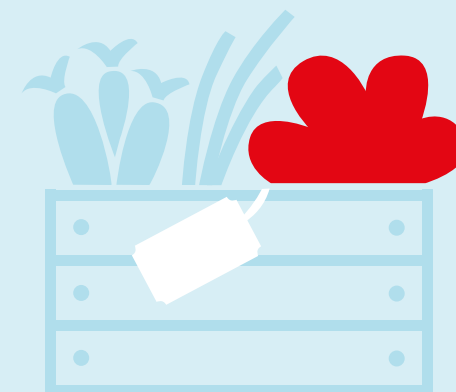


Communication :

- Systématisation des pratiques et des connaissances pour prouver l'importance et le potentiel des semences paysannes et lutter contre l'introduction de semences génétiquement modifiées.
- Production et mise à disposition de supports d'information (brochures, spots publicitaires à la radio, à la télévision, dans les journaux, etc.).
- Organisation de conférences de presse et d'ateliers destinés aux journalistes.
- Formation de porte-paroles paysans auprès des médias dans les sections : ces relais locaux, impliqués depuis longtemps, possèdent une grande expertise dans le domaine des semences paysannes et luttent contre l'introduction du génie génétique dans l'agriculture. Grâce à leur rôle et à leur position, ils sont mieux acceptés par les médias, les responsables gouvernementaux, les universités et les autres organisations paysannes et privées.

Lobbying :

- Les semences paysannes sont défendues au niveau local, régional et national. Des réunions et des débats avec des maires, des conseillers municipaux, des parlementaires, des représentants du gouvernement et des membres de l'administration, ainsi que des institutions internationales telles que la FAO, ont lieu régulièrement.
- Pétitions sur la législation et la réglementation relatives aux semences.
- Participation à des consultations (par exemple sur la révision de la loi sur les semences, de la loi sur la biodiversité, des directives techniques en agroécologie).
- Initiatives en faveur de la création de nouveaux instruments politiques et de leur mise en œuvre.

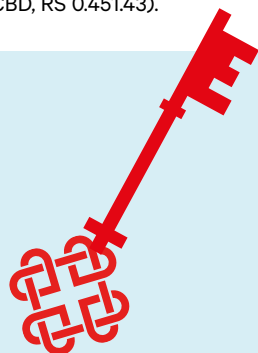


Les succès de l'Alliance :

- ✓ L'État reconnaît l'importance des semences paysannes et a créé son propre programme de promotion des semences locales.
- ✓ Une loi visant à promouvoir l'agroécologie, qui interdit notamment l'importation de semences génétiquement modifiées, a été adoptée.
- ✓ Grâce au travail mené par l'Alliance, le Nicaragua compte désormais plus de 135 variétés de maïs, 147 variétés de haricots, 31 autres variétés de légumineuses, 39 variétés de millet et de sorgho et 16 variétés de riz, enregistrées et protégées de l'extinction.
- ✓ Plus de 400 banques de semences communautaires, chacune comprenant 18 familles en moyenne, fournissent des semences de haute qualité à plus de 7 000 familles. Il existe également 40 centres de semences chargés de la conservation in situ⁴ de la diversité génétique d'une région, qui stockent une grande quantité de variétés, les renouvellent régulièrement et leur assurent un pouvoir germinatif élevé.
- ✓ Plus de 40 nouvelles variétés sont sélectionnées pour répondre aux besoins des familles de paysans (résistance à la sécheresse, temps de maturation court, etc.). Ce travail est effectué par les paysans en collaboration avec l'Universidad Nacional Agraria de Nicaragua ; plus de 50 paysans sont déjà impliqués dans la sélection de semences et transmettent leurs connaissances. Les résultats sont prometteurs. Par exemple, certaines variétés de haricots traditionnels ont pu être sélectionnées pour un rendement deux fois plus élevé que la moyenne nationale.
- ✓ Des projets de recherche participative d'organisations paysannes (PCaC_UNAG), menés avec l'Universidad Nacional Agraria de Nicaragua ont permis de prendre conscience de l'importance des semences paysannes à l'heure du changement climatique. Les familles de paysans testent les semences dans leurs champs et identifient des variétés qui s'adaptent bien aux différentes conditions climatiques.

⁴ Conservation in situ : conservation de la semence dans son environnement naturel, c'est-à-dire dans l'environnement dans lequel elle a développé ses caractéristiques particulières. Par opposition à la conservation ex situ, où les semences sont obtenues dans des banques génétiques en dehors de leur environnement naturel (CBD, RS 0.451.43).

La clé du succès de l'Alliance réside dans l'étendue de son réseau de base, sa volonté constante de dialoguer et son discours positif qui met en évidence les alternatives et les solutions.



Les banques de semences paysannes, pour la conservation et la promotion des semences locales

Les banques communautaires de semences paysannes constituent un élément important des réseaux de semences : ce sont elles qui effectuent la conservation in situ, le stockage, l'échange, le prêt, mais aussi la vente des semences paysannes. Grâce à leur structure décentralisée, elles garantissent la fourniture de semences paysannes de haute qualité aux paysans et villages voisins. Les banques de semences communautaires permettent de redonner aux paysans l'ascendant sur la production, la conservation et le contrôle des semences paysannes, et les connaissances associées. Elles viennent donc s'opposer à la privatisation et la

certification contrôlée par l'État, qui exclut souvent les semences paysannes. Les banques de semences paysannes travaillent avec des variétés locales⁵ à pollinisation ouverte⁶ et permettent ainsi une agriculture écologique adaptée au changement climatique. Les semences hybrides ou génétiquement modifiées ne sont pas acceptées dans les banques de semences communautaires.

⁵ Les variétés locales sont, d'une part, les variétés autochtones, d'autre part, les variétés déjà cultivées localement depuis plusieurs années.

⁶ Pollinisation ouverte : la pollinisation ouverte donne naissance à des graines qui peuvent être utilisées pour le reensemencement.

La plupart des paysans colombiens et nicaraguayens ont toujours eu de mauvaises expériences avec les semences industrielles certifiées (par exemple mauvaise capacité germinative). Bien que celles-ci soient souvent distribuées gratuitement par le biais de programmes d'incitation gouvernementaux, elles sont généralement inadaptées aux conditions environnementales locales. Néanmoins, la promesse de progrès et de rendements élevés a donné bonne réputation aux semences industrielles. Grâce aux investissements de SWISSAID dans les banques de semences paysannes, un changement de paradigme s'est opéré parmi la population paysanne. Aujourd'hui, les familles de paysans défendent leurs semences, qui sont particulièrement adaptées au climat local et offrent des rendements stables, ainsi que leur droit de vendre leurs propres variétés de semences.

Les processus impliqués dans la mise en place et la gestion des banques de semences ont un effet positif sur l'organisation des villages. De nouveaux emplois peuvent être créés et des revenus générés. C'est notamment le cas lorsque les paysans se spécialisent dans la culture de semences, poursuivent une culture sélective et cultivent de nouvelles variétés. La production de semences peut également offrir aux jeunes une alternative à la migration rurale.

Grâce au travail des banques de semences, des variétés disparues sont redécouvertes et diffusées.

Les efforts de sélection de nouvelles variétés et l'échange de semences entre banques ou lors des bourses de semences contribuent à accroître l'agrobiodiversité. La priorité accordée aux aliments de base tels que le riz, le maïs, les pommes de terre et les haricots, améliore la sécurité alimentaire des familles de paysans. La culture agroécologique et le stockage des semences paysannes permettent également d'augmenter la qualité des aliments. En outre, ces variétés sont étroitement liées à la culture autochtone et paysanne, car elles servent à la production de divers aliments traditionnels.





Missions des banques de semences paysannes :

1.

Définition de la **forme organisationnelle** : élaboration d'un règlement intérieur, nomination d'un comité villageois et d'un coordinateur villageois.

En règle générale, les banques de semences prêtent une certaine quantité de semences aux paysans, qui en redonnent le double après la récolte. De cette façon, les réserves augmentent, de plus en plus de familles peuvent être approvisionnées et le fonctionnement à long terme des banques de semences est assuré, même si la récolte n'est parfois pas bonne.

2.

Tenue de divers **registres** : producteurs de semences, inventaire et caractérisation des variétés produites pour la banque de semences, contrôle des semences entrantes et sortantes, achat et vente, prêts et paiements des semences par les producteurs, contrôle de la qualité.

3.

Préparation d'un **guide** pour la production agroécologique de semences sans pesticides ni engrais chimiques, pour la récolte et le stockage, ainsi que les accords de prêt, de troc et de vente.

4.

Comptabilité (dépenses, recettes) : les prix des semences s'alignent sur les coûts de production.

5.

Contrôle de la qualité : mesure du taux d'humidité et du taux de germination (voir l'exemple à la page 16) des semences entrantes, contrôle des impuretés physiques (5 % maximum autorisés par la banque de semences) et tri des semences abîmées (maladies, insectes) ou mal formées.

6.

Étiquetage des semences avec le nom du producteur, la variété, la quantité, le lieu de production, la date de collecte/récolte et le taux de germination attendu.

7.

Traitement naturel des semences pour l'élimination des parasites et des maladies (voir exemples à la page 16). Cela favorise également la bonne germination des semences.

8.

Séchage (si nécessaire) et stockage des semences. Le taux d'humidité idéal est compris entre 10 et 13 %. Selon le climat, des séchoirs à énergie solaire sont utilisés.

9.

Soutien des paysans pour la sélection de variétés locales améliorées. Des méthodes simples comme le choix des « bonnes » plantes permettent déjà d'accroître rapidement la qualité des semences.

10.

Partage de connaissances et d'expériences : diffusion d'informations sur les droits des paysans (par exemple l'article 9 du Traité international sur les ressources phytogénétiques) et le droit à l'alimentation (prime sur le droit de la propriété intellectuelle).

11.

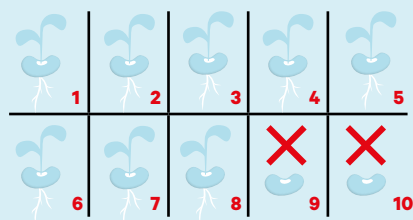
Instauration de **liens** avec les organisations de soutien, les réseaux nationaux et les médias.

Mesure du taux de germination :

Un échantillon de semences est semé à intervalles réguliers, puis le nombre de graines qui germent est vérifié.

Taux de germination :

80 % = 8 graines sur 10 germent.



Exigences techniques des banques de semences :

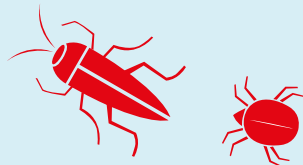


Les banques de semences communautaires doivent être construites de manière à ce que leur température intérieure soit aussi stable et fraîche que possible.

Pour contrôler la température et l'humidité, les matériaux utilisés (par exemple l'argile, le chaume), la taille (petite de préférence), l'emplacement (à l'ombre) et les récipients de stockage (par exemple de petits pots en argile) sont essentiels.

Méthodes d'élimination des parasites et des maladies des semences :

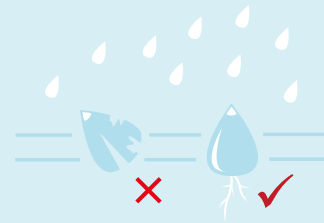
- **Congeler** les semences pendant 5 à 8 jours.
- **Priver d'oxygène** les semences (par exemple en les enfermant dans un contenant hermétique avec une bougie).
- Traiter les semences avec du **méthane** : faire circuler le gaz provenant de fumier fermenté dans un tuyau flexible (attention : soupape nécessaire pour éviter le risque d'explosion).
- Saupoudrer les semences **de cendre, de gel de silice, d'argile brûlée ou de poudre de craie**.
- Traiter les semences avec une **solution chlorée à 10 %** pendant 15 minutes, puis laver et sécher.
- Placer les semences dans une décoction **à base de camomille, de valériane ou de piment et d'ail** ; inutile de sécher ensuite.
- **Désinfecter** à l'aide de produits biologiques tels que Bacillus thuringiensis ou Trichoderma.



Les semences paysannes : une réponse au changement climatique



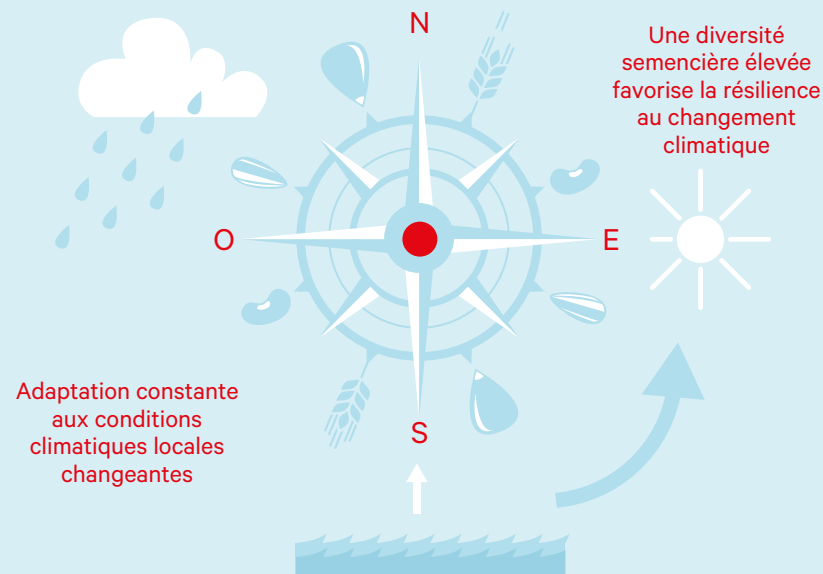
Le changement climatique pose d'énormes défis pour l'agriculture. Les périodes de sécheresse, les températures extrêmes ainsi que les précipitations irrégulières et imprévisibles rendent difficile la production d'aliments.



Les semences paysannes constituent un facteur clé dans la gestion du changement climatique. Au Nicaragua, par exemple, les paysans cultivent de nouvelles variétés qui sont mieux adaptées aux conditions climatiques changeantes.

Les semences paysannes...

- ✓ sont à pollinisation ouverte et réensemencées chaque année.
- ✓ sont conservées in situ et, contrairement aux banques de gènes, restent dans leur environnement naturel.
- ✓ sont cultivées localement, ce qui contribue à la diversité des variétés.
- ✓ sont hétérogènes et génétiquement diverses.
- ✓ reposent sur une culture agroécologique diversifiée et non sur les monocultures. Cela les rend plus résistantes que les semences industrielles.





Les systèmes participatifs de garantie (SPG) ou comment assurer la qualité des semences en Colombie

En Colombie, la résolution 3168 de 2015 régit la manipulation des semences, leur certification et leur mise sur le marché. Pour produire ou vendre des semences certifiées, il faut respecter les normes de qualité requises telles que la pureté de la variété, la santé, la capacité germinative, et être inscrits en tant que producteur. Les contrôles peuvent être effectués à tout moment par l'organisme public compétent. La loi stipule également que seules les semences certifiées peuvent être distribuées par les producteurs inscrits. Cette certification, exigée et contrôlée par l'État, fait fi des droits des paysans⁷, empêche la libre circulation des semences paysannes et met ainsi en danger la souveraineté alimentaire du

peuple colombien. En 2010, par exemple, 2 200 tonnes de semences de riz ont été confisquées et partiellement détruites par le gouvernement colombien. La résolution 464 « Agricultura Campesina Familiar y Comunitaria » de 2017 instaure de nouvelles conditions : elle reconnaît les semences paysannes et donne aux paysans le droit de conserver, reproduire et vendre leurs semences sans qu'elles soient soumises au contrôle ni à la certification de l'État.

⁷ Article 9 du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans.

Les systèmes participatifs de garantie (SPG) constituent une alternative à la certification semencière officielle. Développés dans les années 1990, les SPG sont considérés dans le monde entier comme un modèle alternatif à la certification biologique coûteuse par des tiers et sont donc également accessibles aux familles de petits exploitants. Les SPG sont des systèmes d'assurance qualité qui couvrent le produit et le processus, à savoir la production, la distribution, la vente et la consommation. Ils s'adressent principalement au marché local et reposent sur la participation active des paysans, des consommateurs et des autres parties prenantes. Créant un climat de confiance vis-à-vis de la production agricole, ils renforcent le dialogue, la cohésion sociale et le sentiment de responsabilité partagée, tout en favorisant un partage accru des connaissances et des apprentissages. Les SPG sont des outils importants aidant à la définition d'objectifs de qualité clairs

Mise en place de systèmes participatifs de garantie (SPG) :

1. Regroupement d'organisations de base : organisations paysannes + consommateurs
2. Définition des processus, normes, critères par les participants
3. Documentation du système et de ses processus
4. Mécanisme visant à garantir le respect des accords conclus par les producteurs
5. Définition claire des conséquences en cas de non-conformité
6. Garantie de qualité par marquage, par exemple avec un label ou des étiquettes

Documentation écrite du SPG

Production de semences	Fonctionnement de la banque de semences	Stockage des semences	SPG
Protocole de production	Règlement intérieur pour le fonctionnement de la banque de semences	Guide de stockage des semences	Manuel
Informations sur les parasites et les maladies	Protocoles d'exploitation	Enregistrement de l'origine et du système de production des semences	
Inventaire des semences produites	Protocoles de germination et de vitalité	Registre des producteurs de semences et de la distribution des semences	

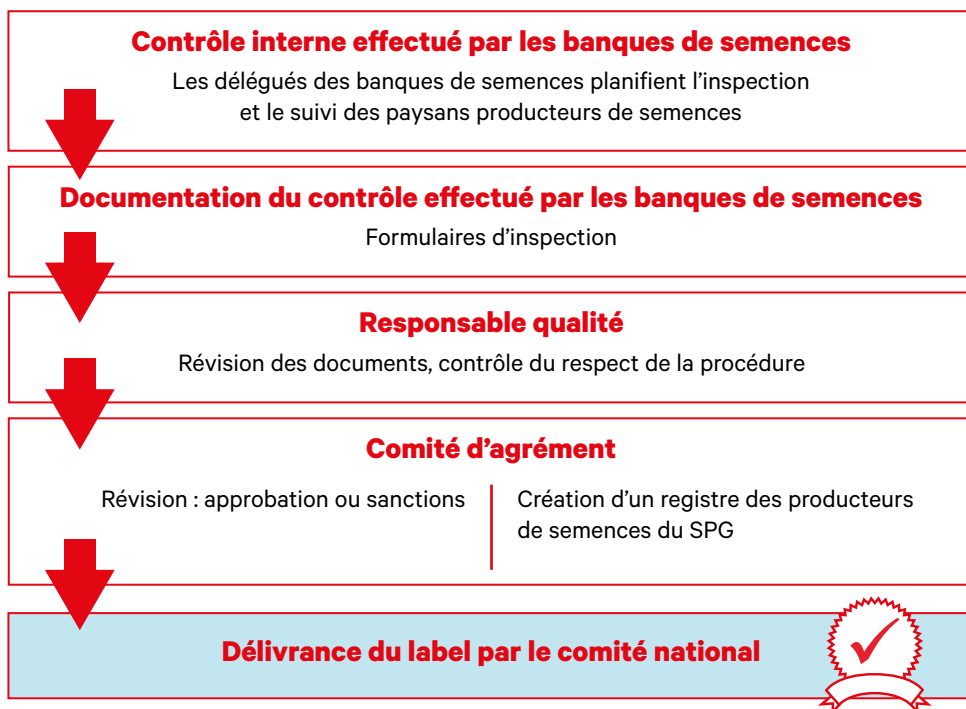
pour la production agroécologique et à la reconnaissance des produits agricoles fabriqués conformément à ces normes.

En collaboration avec l'organisation MAELA (Movimiento Agroecológico de América Latina y El Caribe), SWISSAID Colombie a mis au point un SPG pour les semences au sein de la campagne « Semillas de Identidad », utilisé avec succès. Impliquant la participation des paysans, des gardiens de semences, des défenseurs de l'agroécologie, des banques de semences communautaires et des réseaux de semences, de diverses

organisations et des consommateurs, le SPG a créé un outil d'évaluation des semences paysannes, dont l'une des fonctions clés est de garantir le respect des normes de qualité. Divers instruments permettent de s'assurer que les normes et procédures définies conjointement sont respectées. Il est très important de consigner par écrit les méthodes suivies et les résultats obtenus. Des labels, des certificats ou des contrats permettent d'assurer la qualité du produit. L'ensemble du processus est contrôlé par les différents réseaux de semences impliqués.



Processus de contrôle des réseaux de semences



Normes de qualité selon le SPG :

L'une des étapes les plus importantes est la définition participative des critères de qualité qui doivent garantir la production des semences paysannes. Ces critères sont définis en collaboration avec les banques de semences paysannes. Dans le cadre d'un SPG, les semences paysannes doivent respecter cinq normes de qualité, en accord avec la campagne « Semillas de Identidad » :

1. **Santé, robustesse et rendement** : les semences doivent être robustes, donner un bon rendement, avoir une capacité germinative élevée et n'être ni contaminées ni abimées (par exemple par des parasites ou des maladies).
2. **Origine et adaptation** : les semences doivent être adaptées aux conditions locales, c'est-à-dire être des semences paysannes locales (par exemple, pas de semences protégées par des droits de propriété intellectuelle).
3. **Reproductibilité et culture écologique** : les semences doivent être cultivées de manière écologique et à pollinisation ouverte (par exemple, pas de variétés hybrides commerciales).
4. **Sans OGM** : les semences ne doivent pas être contaminées par des semences génétiquement modifiées.
5. **Affiliation aux banques de semences** : les semences doivent être stockées dans des banques de semences communautaires avec un suivi technique spécialisé approprié.

Contrôle qualité basé sur des sous-critères

Ces cinq normes de qualité sont complétées par d'autres critères permettant de contrôler et de garantir la qualité du SPG. Les principaux acteurs sont les paysans impliqués dans le travail des banques de semences communautaires.

Sous-critères

Semences sans OGM :

- ✓ Les zones de culture de plantes génétiquement modifiées sont bien identifiées ; en dehors de ces zones, le risque de contamination est faible.
- ✓ En cas de suspicion de contamination, des contrôles aléatoires sont effectués.

Semences paysannes locales :

- ✓ La variété doit être cultivée par un paysan ou une paysanne.
- ✓ L'origine et l'histoire de la variété sont connues.
- ✓ Le réseau définit le nombre d'années de culture nécessaire pour qu'une variété soit considérée comme locale. La durée minimale est fixée à trois ans.



Culture écologique et pollinisation ouverte :

- ✓ Éloignement des zones de production conventionnelles.
- ✓ Évitement des croisements de variétés par séparation spatio-temporelle.
- ✓ Pollinisation ouverte (les insectes doivent être présents).
- ✓ Aucun pesticide chimique.
- ✓ Utilisation d'engrais naturels de haute qualité adapté aux besoins spécifiques des cultures.
- ✓ Utilisation de techniques de préservation du sol.



Perspectives

L'avenir de notre agriculture et de notre alimentation dépend de la diversité des semences. La campagne « Semillas de Identidad » veille à ce que les semences en Colombie et au Nicaragua restent entre les mains des paysans et contribue à préserver la diversité. Compte tenu de l'énorme perte d'agrobiodiversité dans le monde, de l'impact dévastateur du changement climatique et du monopole croissant de quelques multinationales sur les semences, cette mission est prioritaire. La campagne « Semillas de Identidad » prouve que les semences paysannes cultivées de manière agroécologique s'adaptent particulièrement bien aux différentes conditions climatiques et écologiques locales et assurent ainsi l'alimentation

des familles. Elles répondent également aux exigences de qualité du marché et des familles de paysans qui produisent des semences pour leurs villages, comme le démontrent les initiatives innovantes telles que les systèmes participatifs de garantie (SPG). La campagne « Semillas de Identidad » apporte une contribution immense à la souveraineté alimentaire et à la préservation des ressources phylogénétiques, par le biais des banques de semences paysannes et de leurs réseaux. Les femmes, en particulier, sélectionnent les meilleures semences pour nourrir leurs familles et pour le marché, préservant ainsi la diversité de semences et le patrimoine collectif des peuples. Ce modèle a de l'avenir dans le monde entier.





SWISSAID

Fondation suisse pour la coopération
au développement

Rue de Genève 52
1004 Lausanne
+41 (0)21 620 69 70
info@swissaid.ch
www.swissaid.ch

